

Cousance • Rodéo sur un parking: les caméras ont tout filmé



Les caméras installées ont filmé toute la scène.

Photo issue de la vidéosurveillance de la commune

Scène de chaos dimanche 21 juin au soir sur le parking du Parc en lune de Cousance où une berline dont l'immatriculation a évidemment été relevée a pratiqué un rodéo urbain, provoquant quelques dégâts et une détérioration franche du parking. « Le tout sous l'œil des caméras », a précisé le maire Christian Bretin, évidemment furieux et en colère, qui a également rappelé les peines encourues pour de tels faits : un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende...